



La CGT, sa force, c'est vous !

02.98.76.65.65

6 rue de Kerhuel CS 29029
29196 Quimper cedex

nous écrire cgt@cg29.fr nous voir <http://cg29.fr>

BRETAGNE

n° 15

Bulletin Réactif Engagé et Fédérateur

C'est le certificat que nous pouvons décerner à notre employeur à l'occasion de la promotion dans le cadre d'emploi de rédacteur.

Le décret paru le 30 juillet dernier permet, pendant une période de trois ans, de promouvoir environ 15 adjoints administratifs par an au grade de rédacteur. Il est beaucoup plus favorable aux agents que les anciennes dispositions et c'est la raison pour laquelle nous étions d'accord pour que la CAP promotion dans le cadre d'emploi de rédacteur soit reportée en novembre.

Conformément aux procédures habituelles, suite à la parution de ce décret, l'employeur devait respecter 3 étapes :



- 1) se rapprocher des agents qui remplissent les nouvelles conditions
- 2) rencontrer les syndicats pour entendre leurs propositions
- 3) convoquer la CAP.

Arbitrairement, notre employeur a décidé de sauter les 2 premières étapes

Si cette précipitation devait bénéficier aux agents, nous pardonnerions volontiers ce coup d'accélérateur. **Mais il n'en est rien. Cette année, 92 agents restent sur le carreau !**

Si ce dossier passe en l'état en CAP, seulement 4 adjoints seraient inscrits sur liste d'aptitude au grade de rédacteur (1 au choix, 3 après examen).

4/15 : médiocre !

La CGT agit pour le respect de la démocratie

<http://cg29.fr>

Bulletin d'adhésion

Nom :

Prénom :

Adresse :

